

M. WEAVER: Je crois pouvoir ajouter ici quelques renseignements de nature à éclairer le Comité. Une fois passée la rivière Saskatchewan, il n'y a plus de clôtures le long de la voie ferrée. Il peut y avoir une exception en ce qui concerne les environs de Cranberry-Portage, cette région ne faisant pas partie du bouclier précambrien. Le chemin de fer de la Baie d'Hudson a 516 milles de longueur et je ne crois pas qu'il soit longé d'une clôture. Actuellement, il n'y a pas de clôture le long du chemin de fer de Cranberry-Portage à Sherridon et je n'ai pas entendu dire que cela ait causé d'ennuis. Une fois atteint le bouclier précambrien, une vache est aussi rare qu'elle l'est à Ottawa. Le chemin de fer a donc raison de demander cette exemption.

Le PRÉSIDENT: Et les stations, monsieur Weaver ?

M. WEAVER: Je ne me souviens pas que les stations soient clôturées, mais je puis me tromper.

L'hon. M. CHEVRIER: Les stations sont-elles clôturées le long du chemin de fer de la Baie d'Hudson, monsieur Fairweather ?

M. FAIRWEATHER: Pas que je sache.

M. HERRIDGE: Monsieur le président, je dois dire que cette fois-ci, je ne suis pas d'accord avec M. Green sur la nécessité de clôturer la voie ferrée. A mon avis, ce serait une dépense inutile en l'occurrence. Je constate que dans la localité que j'habite moi-même, malgré toutes les clôtures et les garde-bestiaux, même mon propre troupeau a appris à traverser le garde-bestiaux et à longer la voie pendant des milles. J'ai toujours eu l'impression que j'étais responsable de tout animal tué sur la voie ferrée. Mon ami M. Stuart a quelques idées brillantes. Il voulait savoir si l'on a fait quelque chose pour diminuer le coût des clôtures ou pour employer des clôtures électriques sur de petites distances, dans les régions habitées.

L'hon. M. CHEVRIER: Quant à la proposition d'amendement, étant donnée l'attitude prise par M. Rosevear, je ne vois aucune objection à biffer les mots dont M. Green a proposé la radiation. A mon avis, cela ne fera aucune différence, ni dans un sens ni dans l'autre. Pour ma part, en ma qualité de ministre responsable, je ne vois aucun inconvénient à consentir à la suppression des mots "ni les terrains affectés aux stations".

Le PRÉSIDENT: Tous ceux qui favorisent la motion de monsieur Green ?

Adopté.

La clause 9 telle que modifié, est-elle adoptée ?

Adopté.

L'annexe est-elle adoptée ?

Adopté.

Le titre est-il adopté ?

Adopté.

Dois-je rapporter le bill tel que modifié ?

Convenu.

Merci, messieurs.